

NOTE D'INFORMATION RELATIVE À LA REALISATION D'UN CONTROLE

Une liste des éléments utiles lors de la visite du technicien

Connaissance et accessibilité aux ouvrages :

- ✗ Emplacement des différents regards de l'ouvrage : tampons de la fosse, regards de contrôles (répartition, bouclage)
- ✗ Localisation des points de rejet au milieu superficiel (exutoire)

Documents à présenter :

- ✗ Plan de l'installation
- ✗ Etude de sol et de définition de filière

Autres informations :

- ✗ Année de construction du logement
- ✗ Date de réalisation de l'ouvrage
- ✗ Dernière vidange de la fosse (Bon d'enlèvement)

Au cours de la visite, la fiche de diagnostic est complétée lors d'un véritable dialogue avec le propriétaire et non à la façon d'une simple enquête.

La visite de premier contrôle comporte les étapes suivantes :

- Ouverture des tampons de visites des ouvrages lorsque ceux-ci sont accessibles (vérification de l'état, corrosion, mise en charge, profondeur, entretien, niveau des fils d'eau, dépôts de graisse...);
- Évaluation des profondeurs des ouvrages de prétraitement enterrés (non accessibles) par un sondage à la tarière sur le remblai de couverture ;
- Les documents présentés feront l'objet d'un examen attentif et d'un report des éléments essentiels sur la fiche de visite : étude de sol, factures des travaux, factures d'entretien, photo de l'installation ouverte lors de sa réalisation, attestation de conformité de la D.D.A.S.S. ;
- Eventuellement, recherche de rejet d'eaux usées ;
- Le technicien établit un schéma ou une photographie de l'installation existante reprenant toutes les contraintes recensées (végétation, habitation, mur, canalisations, réseau d'eau potable.....

La durée moyenne d'une visite est de 1 heure.

L'utilisateur doit faciliter l'accès de ses installations au technicien du SPANC. Il doit en particulier rendre tous ses ouvrages accessibles en ouvrant au préalable les tampons de visite de chaque équipement. Au cas où il s'opposerait à cet accès, le technicien du SPANC relèvera l'impossibilité matérielle dans laquelle il a été mis d'effectuer sa mission. Un nouveau rendez-vous devra être pris.